

Vide grenier du 23 Juin 2024

Fiche d'inscription et de réservation

NOM et Prénom :

Adresse : N°, Rue

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

N° du véhicule utilisé pour le transport des objets :

Pour les particuliers date de la dernière brocante :

Lieu.....

Pour les professionnels commerçants uniquement

N° de Registre du commerce..... Délivré à.....

Attestation sur l'honneur- Pour les particuliers uniquement

Je soussigné....., atteste sur l'honneur que je ne participe qu'à une seule brocante par an et l'origine des objets mis en vente est régulière

Fait à : ; Date :Signature.....

Liste des objets mis en vente pour les particuliers uniquement

Minimum pour réservation : 2 mètres

Rappel prix : 2.5€ le mètre

A partir de 6 mètres : 2€ le mètre

Pour les professionnels : 5€/mètre

Je réserve..... mètres soit (.....€)

Je réserve repas d'un coût de 15€ /personne soit (.....€) :

Afin de nous aider dans notre organisation, il est préférable de réserver le repas : JAMBON GRILLE(FEU DE BOIS)/ FRITES FRAICHES + fromage + dessert : 15€

Repas sans boisson

Ci-joint un chèque de..... € à l'ordre de l'ACCA de Vyans le Val (obligatoire pour réserver)

Signature.....

ATTENTION TOUTE RESERVATION INCOMPLETE SERA REFUSEE

Buffet et buvette seront assurés sur place

imprimé par nos soins

VYANS LE VAL LE 23 JUIN 2024

Brocante- Vide Grenier organisée par l'ACCA de VY ANS LE VAL

REGLEMENT

1. La brocante-vide grenier est ouverte aux professionnels et aux particuliers.
2. Il sera attribué des emplacements en fonction des longueurs choisies.
3. En cas d'annulation de l'inscrit après le 17 JUIN, sauf cas de force majeure avec justificatif, il ne sera pas effectué de remboursement.
4. Aucun emplacement ne sera attribué si la fiche d'inscription n'est pas correctement remplie (justificatif de domicile, pièce d'identité, règlement signé, attestation sur l'honneur) avec un chèque de règlement à l'ordre de l'ACCA de VYANS LE VAL
5. Toute personne dont le nom est porté sur la fiche d'inscription sera considérée comme responsable de la vente et devra être présente sur le stand. Il est interdit de céder ou de sous-louer tout ou partie de l'emplacement, même à titre gracieux
6. L'accueil des exposants sera assuré à partir de 5h30-6H00 et interdit aux véhicules à partir de 6h30 sans autorisation des organisateurs, il est interdit de quitter les lieux avant 17h30
7. Il est interdit de vendre des objets neufs, de la boisson, de la nourriture, et des objets portant des symboles nazis, des objets volés ou de recèle.
8. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable des vols ou des dégradations qui pourraient avoir lieu pendant la journée
9. Les organisateurs se réservent le droit d'interdire l'accès à toutes personnes troublant l'ordre public
10. Les exposants sont priés de nettoyer leurs emplacements avant de quitter les lieux
11. L'ACCA VYANS LE VAL ne peut être tenue pour responsable en cas d'annulation pour événement exceptionnel
12. Les exposants sont tenus de ne pas laisser leur véhicule sur les lieux de vente (sauf autorisation spécifique)
13. Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement

Nous souhaitons à tous les exposants de passer une très agréable journée et restons à leur disposition pour tout renseignement complémentaire

Le responsable de l'emplacement

NOM et Prénom.....

Date .

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

A retourner avec la demande d'inscription

Renseignements au 06-73-93-66-71 ou 06-65-62-03-48-

A C C A V Y A N S L E V A L

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Suite à l'arrêté préfectoral du 11 JUILLET 1996 concernant l'organisation de foire à la brocante, nous sommes dans l'obligation de vous demander, en plus de la fiche de réservation, les documents dont vous trouverez la liste ci-dessous

Pour les particuliers :

1. La fiche d'inscription et de réservation « *totalemment et correctement* » remplie
2. Le règlement joint daté signé
3. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validation « *recto, verso* »
4. Une photocopie d'un justificatif de domicile

Pour les professionnels :

1. La fiche d'inscription et de réservation « *totalemment et correctement* » remplie
2. Le règlement joint daté signé
3. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validation « *recto, verso* »
4. Une photocopie de votre carte de commerçant

Les documents demandés ci-dessus doivent être envoyés à :

Mr TOURNIER Franck, 11 Rue des tilleuls, 70400 VYANS LE VAL

Ou bruno.lesage18@wanadoo.fr

Clôture des inscriptions (dans la limite des places disponibles) :17 Juin 2024

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Suite à l'arrêté préfectoral du 11 JUILLET 1996 concernant l'organisation de foire à la brocante, nous sommes dans l'obligation de vous demander, en plus de la fiche de réservation, les documents dont vous trouverez la liste ci-dessous

Pour les particuliers :

1. La fiche d'inscription et de réservation « *totalemment et correctement* » remplie
2. Le règlement joint daté signé
3. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validation « *recto, verso* »
4. Une photocopie d'un justificatif de domicile

Pour les professionnels :

1. La fiche d'inscription et de réservation « *totalemment et correctement* » remplie
2. Le règlement joint daté signé
3. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validation « *recto, verso* »
4. Une photocopie de votre carte de commerçant

Les documents demandés ci-dessus doivent être envoyés à :

Mr TOURNIER Franck, 11 Rue des tilleuls, 70400 VYANS LE VAL

Ou bruno.lesage18@wanadoo.fr

Clôture des inscriptions (dans la limite des places disponibles) :17 Juin 2024